EAUBONNE
le sens de l'harmonie

République Française
Liberté – Égalité – Fraternité
Département du Val d'Oise - Commune d'Eaubonne

DÉCISION DE LA MAIRE

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

N° 2026 / 357

CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS DU GROUPE SCOLAIRE FLAMMARION POUR L'ASSOCIATION AMAL'GAMME

LA MAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-22 et L.2122-23

VU la délibération n° 2026/022 du Conseil Municipal du 28 mars 2026 portant *délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire*

CONSIDÉRANT la demande d'occupation du Groupe Scolaire Flammarion faite par le Président Monsieur Dominique BEAURAIN, dont le siège social est fixé au 6 rue Marcuard à EAUBONNE (95600) pour l'activité de l'association « Amal'Gamme » d'Eaubonne ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de cette demande appréciée par la Ville ;

DÉCIDE

- **ARTICLE 1 :** De signer une convention de mise à disposition au profit de « Amal'Gamme », permettant de définir des créneaux horaires d'occupation de locaux dans le groupe scolaire Flammarion :la rotonde de la maternelle, ainsi que les sanitaires, tous les mardis de 20h15 à 22h45 et un samedi par mois de 14h00 à 18h00 à compter d'octobre 2026 jusqu'au 3 juillet 2027 ;

- **ARTICLE 2 :** Cette mise à disposition gracieuse est conclue pour la période du 1 septembre 2026 au 3 juillet 2027 (hors vacances scolaires).

Eaubonne, le 08 OCT. 2026

Transmise et reçue au contrôle de légalité, le : 08/10/2026
Publiée le : 08/10/2026
Exécutoire le : 08/10/2026
Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

☐ Valérie POULIQUEN	☐ Arnaud AGNONA
Cheffe Secrétariat Général	Directeur DAGAJ
☐ Karima BENTOUT	☐ Lylian SÉNÉCHAL
DGA Ressources	Directeur Général des Services

La Maire,
Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération Val Parisis,

MAIRIE D'EAUBONNE 16 16 (VAL D'OISE)

Marie-José BEAULANDE

Hôtel de Ville
1 rue d'Enghien
95600 Eaubonne
01 34 27 26 00
eaubonne.fr

Accusé de réception en préfecture
095-219502036-20261008-DEC2026-357-AU
Date de réception préfecture : 08/10/2026